

UNITE D'ENSEIGNEMENT (UE)

Catégorie :

Section :

Année :

Intitulé de l'UE :

Langue(s) d'enseignement :

Coordonnées du service et/ou de l'enseignant responsable :

Adresse

CP Ville

TEL.

Mail

Nombre d'heures de cours : Nombre de crédits :

Niveau du cycle : et période :

Position dans le cursus :

Cadre européen de certification :

Caractère obligatoire ou au choix individuel dans le programme ou option de l'étudiant :

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

Initier les étudiants à la réglementation, aux pratiques et aux formalités douanières qui régissent les mouvements de biens et services au niveau du commerce mondial, avec ses impacts et influence tant au niveau belge qu'europpéen. Formation à la logique des assurances afin de pouvoir l'utiliser comme instruments de gestion et de négocier avec les différents intervenants du secteur de l'assurance, d'appliquer les principes étudiés à des cas usuels simples.

Liste des UE prérequis et corequis :

Prérequis :

Corequis :

Autres connaissances ou compétences prérequis :Description des objectifs et des contenus de l'UE :

Connaissance élémentaire des différents régimes douaniers, des différentes procédures, des techniques douanières utilisées, des différentes destinations douanières, les droits d'accises communautaires, les droits d'accises nationaux, etc. Permettre à l'étudiant de comprendre les mécanismes juridiques spécifiques au droit

des assurances afin de pouvoir les utiliser comme instruments de gestion d'entreprise et de négocier avec les différents intervenants du secteur de l'assurance, d'appliquer les principes étudiés à des cas usuels simples, d'adapter ses outils de référence au contexte économique ou à l'évolution législative

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement :

Pour chacune des activités, l'enseignement est un enseignement magistral comprenant de nombreux exercices et mises en situation et visant à l'interactivité avec les étudiants.

Une participation des étudiants peut être prise en compte dans l'évaluation finale. Les modalités en sont expliquées le cas échéant par le biais d'un contrat didactique.

En outre pour l'activité d'apprentissage « Législation douanière et opérations douanières », ont pour but de se familiariser aux litiges pouvant survenir lors des prestations des agents intervenants.

1er Quadrimestre Monsieur Vindelincx

Table récapitulative des matières enseignées. (Selon le service public ainsi que le privé)

- I. Généralités (Mission des douanes et accises, la douane électronique, la douane 2013 (UE))
 - II. Techniques douanières, circulation et déclaration des marchandises
 - III. Droits de douane, droits d'accise, TVA
 - IV. Document unique 2005, 2007 (DAU)
 - V. Transit communautaire
 - VI. Carnet TIR
 - VII. Transport par fer
 - VIII. Transport par eau
 - IX. Transport par air
 - X. Entrepôts y compris l'entrepôt TVA
 - XI. Communautés et régimes préférentiels
 - XII. Régimes douaniers économiques
 - XIII. Franchises
 - XIV. Bagages
 - XV. Circulation internationale
 - XVI. Mesures diverses de restriction et de contrôle
 - XVII. Les licences
 - XVIII. Les institutions européennes
 - XIX. La politique agricole PAC
 - XX. La valeur en douane
 - XXI. Agents en douane
- Droits de propriété intellectuelle DPI
Contrefaçon

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE :

L'évaluation de l'activité d'enseignement des opérations douanières, est orale.

Législation et technique de l'assurance : Oral

La pondération pour chacune des activités d'enseignement est la suivante :

- Opérations douanières 3ECTS
- Législation et techniques des assurances 2ECTS

Acquis d'apprentissages sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE :

Dans un contexte économique, plus spécialement dédié aux opérations douanières, l'étudiant sera, au terme des activités d'apprentissage de l'UE, capable de :

AA2 Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, pro activité et créativité

AA3 Adopter une attitude éthique et respecter les règles déontologiques

AA5 Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente

AA7 Adapter ses techniques de communication, son vocabulaire à l'interlocuteur quel qu'il soit

Compétences sont liées à la collaboration en vue de résoudre les problèmes complexes avec méthode et rigueur.

Négocier, présenter et argumenter dans un contexte multilingue. Respecter les règles juridiques, douanières et administratives liées à l'approvisionnement, l'expédition et l'entreposage.

Prendre en compte les dimensions économiques, financières et environnementales dans les analyses et prises de décisions.

Enfin, assurer le suivi documentaire et physique des opérations.

LT : L'étudiant sera capable de comprendre les mécanismes juridiques spécifiques au droit des assurances afin de pouvoir les utiliser comme instruments de gestion d'entreprise et de négocier avec les différents intervenants du secteur de l'assurance, d'appliquer les principes étudiés à des cas usuels simples, d'adapter ses outils de référence au contexte économique ou à l'évolution législative.

Description des sources, des références et des supports (indiquer ceux obligatoires et ceux suggérés):

Outils

Les syllabi des différentes activités d'enseignement constituent les outils de référence pour les activités d'enseignement de l'UE et sont accessibles sur I-Campus. Des notes de cours peuvent également être remises aux étudiants.

Afin de suivre les activités d'enseignement, l'étudiant doit se munir des documents indispensables requis dans le contrat didactique, tels les textes de lois de référence.

Pour LT, Syllabus

Textes de loi, polices d'assurance, documents divers

Divers ouvrages de doctrine et de jurisprudence

Ressources bibliographiques et webographiques

Sites officiels des SPF, des Cours et tribunaux, du Moniteur belge

Sites officiels des organisations professionnelles du, ou liées au, secteur (CEB, SPF, etc.)

- Principales références documentaires à l'usage de l'étudiant (LT)

Bibliothèque du Fonds Quetelet, City Atrium, rue du Progrès 50 à 1210 Bruxelles

Bibliothèque du SPF Sécurité sociale, rue de la Vierge Noire 3c à 1000 Bruxelles